

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 4 (1866)  
**Heft:** 53

**Artikel:** [Lausanne]  
**Autor:** Bieler, S.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-178995>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

*Paraissant tous les Samedis*

### PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**Lausanne, le 1<sup>er</sup> décembre 1866.**

Dans la dernière séance générale de la Société d'agriculture de la Suisse romande, le 22 novembre, M. le président mentionnait quelques efforts faits pour la création d'une école d'agriculture supérieure suisse, à Zurich. D'après M. Naville, on renonce peu à peu généralement à combiner les cours de science agricole avec les exercices pratiques, dans un domaine spécial, dont l'exploitation en vue de l'enseignement n'est pas toujours productive; comme aussi on reconnaît toujours plus la difficulté d'établir dans un domaine toutes les ressources d'instruction scientifique qui abondent dans certaines villes. M. Naville propose de demander l'adjonction, au Polytechnicum, de deux ou trois cours spéciaux d'agriculture qui, joints aux cours de chimie, de physique, de botanique, de sylviculture, etc., déjà donnés dans l'établissement, constituerait un bon enseignement agricole. En outre, Zurich possédant une école vétérinaire, un jardin botanique, etc., ces dernières ressources pourraient être utilisées pour les exercices pratiques.

L'idée émise par M. le président de la Société d'agriculture mérite d'être étudiée, parce qu'elle simplifierait considérablement l'établissement de l'instruction agricole de notre canton.

Nous avons eu pendant quelques années l'école de Bois-Bougy qui a formé de bons élèves; à plusieurs reprises MM. les délégués du grand conseil ont fait de grands éloges de l'instruction qui était donnée dans cet établissement, et malgré cela l'école a fini par succomber à une sourde guerre qui lui était faite. Les plaintes portaient particulièrement sur le régime de l'école, la nourriture avait été ordonnée en vue d'enfants de la classe agricole et les jeunes citadins qui étaient de cette vie des champs ne pouvaient s'y faire. D'un autre côté, les fils des agriculteurs étaient peu nombreux, il semblait aux parents que l'école ne présentait pas assez d'avantages pour qu'il valut la peine de se séparer pour quelque temps de leurs enfants. Dans une classe plus aisée, l'école aurait pu trouver de nombreux élèves payant une forte pension; M. Teyssiere en refusait constamment, lié qu'il était par ses conventions avec l'Etat.

Bois-Bougy fermé, il se passera probablement longtemps avant que l'on trouve un domaine pourvu de suffisantes ressources pour y fonder une nouvelle école. Les hommes les plus habiles ne sont pas toujours pro-

pres pour l'enseignement; l'entrain nécessaire, le défaut de temps, le manque d'appui feront réfléchir ceux qui ne se laisseraient pas rebuter par l'exemple de M. Teyssiere. Et pourtant notre canton, éminemment agricole, ne peut laisser trop longtemps cette lacune dans le programme de l'enseignement. Facultés de théologie, de droit, de sciences, de lettres, école spéciale, écoles normales, écoles moyennes, etc., nous avons à peu près tout ce qu'on peut réclamer de nos moyens sauf des cours sur l'agriculture et les sciences qui s'y rapportent. Avocats, notaires, ministres, ingénieurs, instituteurs et commerçants peuvent trouver dans nos écoles les moyens d'instruction dont ils ont besoin (tout en réservant les améliorations dont nos établissements d'instruction supérieure et secondaire sont susceptibles. *Réd.*) Seuls les agriculteurs n'auraient rien qui leur permet d'être autre chose que des manœuvres intelligents. Et l'on s'étonne après cela que tous les jeunes gens pour lesquels l'étude a de l'attrait désertent les campagnes.

Il y a là un mal profond; en mettant l'attrait du développement intellectuel en dehors de la vie agricole, nous diminuons nos forces productives. Tel qui est sorti de son village pour devenir un excellent avocat ou un habile ingénieur, serait peut-être devenu un agriculteur distingué, si des études appropriées avaient conservé à son intelligence le goût des travaux agricoles; on peut être savant sans cesser d'être campagnard.

Comme l'a dit M. le président de la Société d'agriculture, il n'est pas nécessaire d'avoir un domaine rural pour donner des cours d'agriculture, car, pendant un an ou deux ans d'études, la pratique est faible: ou bien l'élève est habitué aux travaux, il les connaît par son éducation et ce qu'il apprendra au point de vue manuel sera peu de chose, ou bien le jeune homme qui voudra diriger son domaine ne sera pas encore rompu à la peine et alors le temps des études ne sera guère le moment de mettre la main à la bêche. La pratique consistera bien plus à voir beaucoup, à saisir de nombreux points de comparaison qu'à manier soi-même une charrue pendant quelques demi-journées.

D'un autre côté, les études réellement pratiques réclament passablement de temps, la vie entière d'un homme n'est pas trop longue pour cela; mais ce qui peut être enseigné, la science, peut se dire et s'apprendre indépendamment d'une pratique manuelle, si des exemples nombreux sont mis à la portée des élèves.

Aussi désirons-nous que, sans nuire à ce qui pourrait être fait à Zurich, le canton de Vaud sache établir à Lausanne même, non pas une école, mais des cours d'agriculture, et ces cours pourraient peut-être former une adjonction à l'école moyenne. En ajoutant à cette école une année supérieure, divisée en classes du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, nous aurions une excellente école professionnelle, à la portée de tous les élèves des écoles moyennes du canton, dont l'école moyenne de Lausanne pourrait devenir ainsi le complément, comme l'a très-bien dit M. Céresole.

Lausanne ne manque ni d'hommes capables, ni de moyens d'instruction agricole. A la tête de l'école moyenne se trouve un élève de l'institut agronomique de Versailles ; autour de notre ville se rencontrent à chaque pas des domaines dirigés avec toute connaissance de cause ; les forêts sont supérieurement aménagées ; il serait facile de créer aux environs de la ville une pépinière modèle pour des arbres fruitiers ; en un mot tous les éléments d'études sont réunis. Profitons-en !

Il y aurait encore un autre avantage à avoir des cours agricoles à Lausanne : les élèves de l'école normale auraient là un moyen de s'instruire et de disséminer dans le canton beaucoup de connaissances dont on les a tenus éloignés jusqu'à présent et qui, plus que Messieurs les régents, peut être utile sous ce rapport ?

Il est évident que nous ne demandons pas des cours aussi relevés que ceux des établissements supérieurs d'autres pays, mais commençons par quelque chose ; dans notre siècle de progrès et de communications rapides, l'agriculteur d'un pays comme le nôtre ne peut pas être ignorant des améliorations apportées partout à la culture, aux machines, au soin des bestiaux ; sans cela il se laisserait devancer par les habitants des contrées les plus retardées. Si nous laissons encore Zurich prendre la seule place dans cet enseignement, notre Suisse romande aura laissé échapper encore une nouvelle occasion de conserver un rang honorable dans l'instruction générale en Suisse.

S. BIELER.

#### **Les colons de la vallée de Joux,**

par Lucien Reymond ; 1 vol. in-16, G. Bridel, éditeur.

Le Jura n'est pas la contrée la moins intéressante de notre canton de Vaud. Il n'a, il est vrai, ni la grandeur sauvage des Alpes, ni les ravissantes perspectives des bords de son Léman, mais il possède une population, dont l'énergique et intelligente activité est parvenue à créer dans les vallons des *Noires Joux* une industrie prospère dont les relations s'étendent jusqu'aux contrées les plus lointaines.

Vers l'an 4500, les hautes vallées du Jura vaudois et neuchâtelois étaient presque désertes ; quelques moines et quelques familles du pays avaient à peine entamé la forêt qui couvrait presque en entier la vallée du lac de Joux, lorsque bientôt après la Réformation, arrivent successivement de nombreux réfugiés français échappés au massacre de la Saint-Barthélemy ; alors les défrichements se multiplient et donnent un

nouvel aspect à cette contrée aujourd'hui si riante, avec ses trois petits lacs et ses fraîches prairies qu'en-tourent des bois touffus et des monts pittoresques.

Un jeune employé forestier, M. Lucien Reymond, déjà connu par une intéressante notice sur sa vallée natale, a eu l'heureuse idée de raconter, dans un nouvel ouvrage, les *Colons de la vallée de Joux*, l'émouvante histoire d'une famille noble du midi de la France, persécutée pour sa foi religieuse, et qui, échappée aux massacres des protestants par des hordes fanatiques, arrive enfin, après des dangers de toute espèce, à trouver un asile dans cette vallée.

Arrivés sur cette terre de liberté, ils font connaissance avec leur nouvelle patrie ; l'auteur en profite pour nous donner de curieux détails sur l'aspect de la contrée et les mœurs de ses habitants à cette époque.

M. L. Reymond n'en est qu'à son début dans la carrière littéraire, et cependant il a su donner un nouvel intérêt à des événements déjà souvent racontés. Il y a quelque chose de sain et de fortifiant dans la lecture de cette œuvre. Un large esprit de tolérance religieuse, un sentiment profond des beautés de la nature, des charmes du foyer domestique, du dévouement à la patrie, se révèlent à toutes les pages, aussi ne saurons-nous trop recommander ce charmant volume à nos lecteurs vaudois et engager son auteur à nous gratifier plus tard d'un nouveau récit ; il trouvera facilement dans l'histoire de son bien-aimé vallon de quoi nous faire passer quelques bonnes veillées de famille.

ALEX. M.

---

#### **Les médecins sans patente.**

La Suisse française doit sa réputation pédagogique particulièrement à deux hommes célèbres : Jean-Jacques Rousseau et Henri Pestalozzi ; le premier a illustré Genève, et l'autre Yverdon. Depuis la publication de l'*Emile* et de *Léonard et Gertrude*, on a considéré la Suisse française comme l'Eldorado des pédagogues, et c'est avec quelque raison qu'on pourrait peut-être affirmer que les pédagogues forment la classe la plus nombreuse de cette partie de la Suisse. Cependant malgré le nombre prodigieux de précepteurs, régents, instituteurs, professeurs, chefs de pension, maîtres spéciaux et autres personnes respectables qui s'occupent de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse studieuse et non studieuse, nous osons pourtant soutenir que le nombre des *médecins* est encore beaucoup plus grand et qu'on peut en compter presque autant qu'il y a d'horlogers, si ce n'est davantage.

Médecins et horlogers, quel singulier rapprochement me direz-vous sans doute ; mais ce n'est pas seulement sous le rapport de la fréquence qu'on peut mettre en parallèle les disciples d'Hippocrate et les artistes qui ont perfectionné les œufs de Nuremberg ; mais en leur associant encore les couvreurs, il ne serait pas si difficile de trouver des points de ressemblance incontestable. En effet médecins, horlogers et couvreurs de toits appartiennent à des professions qui échappent à tout contrôle. L'intérieur de l'homme, c'est-à-dire l'estomac, restera en toute éternité une chose mystérieuse et incompréhensible pour la plupart des mortels,